

Séance du 8 mars 2019

L'an deux mil dix-neuf, le huit mars, à vingt-heure trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle de la mairie, sous la présidence de : M. Michel COUTELLE Maire. Etaient présents : Mmes et Mrs : Jacky Bassereau, Catherine Beautemps-Joly, Mickaël Feuvrier, Solène Loyer, Anne Molard.

Absents excusés : José Albesa, André Fournier, Loïc Poupin.
Mme Loyer a été nommée secrétaire.

2019-03-d1 à d12

Vote des comptes de gestion et comptes administratifs 2018

Le Conseil municipal a approuvé le compte administratif et le compte de gestion qui font apparaître les résultats suivants :

(Monsieur le Maire ne prend pas part à la délibération)

Commune :

Fonctionnement dépenses : 130 775.71 €
Fonctionnement recettes : 145 334.13 €
avec un excédent antérieur de 251 777.32 €
soit un excédent global de fonctionnement de 266 335.74 €
Investissement dépenses 290 799.76 €
Investissement recettes : 287 512.56 €
avec un excédent antérieur de 16 450.78 €
soit un excédent global d'investissement de 13 163.58 €
et un solde des restes à réaliser négatif de 170 100.90 €
Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :
Excédent de fonctionnement capitalisé 156 937.32 €
Report en investissement 13 163.58 €, report en fonctionnement : 109 398.42 €
Vote : pour : 5, contre : 0

Assainissement :

Fonctionnement dépenses : 2 783.94 €
Fonctionnement recettes : 3 929.02 €
avec un excédent de fonctionnement reporté de 2 621.18 €
soit un excédent global de fonctionnement de 3 766.26€
Investissement dépenses : 739.88 €
Investissement recettes : 1 923.94 €
avec un excédent d'investissement reporté de 24 754.30 €
soit un excédent global d'investissement de 25 938.36 €
Le Conseil Municipal décide le report de l'excédent d'investissement 25 938.36 €, le report de l'excédent de fonctionnement : 3 766.26 €
Vote : pour : 5, contre : 0

Lotissement :

Fonctionnement dépenses : 32 263.78 €
Fonctionnement recettes : 32 263.78€
avec un excédent de fonctionnement reporté de 19 938.13 €
soit un excédent global de fonctionnement de 19 938.13 €
Investissement dépenses : 32 263.78 €
Investissement recettes : 32 263.78 €
avec un déficit d'investissement reporté de 32 263.78 €
soit un déficit global d'investissement de : 32 263.78 €
Le Conseil Municipal décide le report du déficit d'investissement de 32 263.78 € et le report de l'excédent de fonctionnement de 19 938.13 €
Vote : pour : 5, contre : 0

Vote des Budgets Primitifs 2019

Commune :

Le Conseil Municipal a voté le budget primitif qui s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à 245 176.42 €, en dépenses et recettes d'investissement à 519 302.31 €

Vote pour : 6, contre : 0

Assainissement :

Le budget s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 7 064.26 €, en dépenses et recettes d'investissement à 27 862.36 €

Vote pour : 6, contre : 0

Lotissement :

Le budget s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 63 185.90 €, en dépenses et recettes d'investissement à 53 891.55 €.

Vote pour : 6, contre : 0

2019-03-d13

Vote des 3 taxes

Le Conseil Municipal vote les taux suivants pour l'année 2019

Taxe d'habitation :	15.56 %
Taxe foncière (bâti) :	12.53 %
Taxe foncière (non bâti) :	23.99 %

Vote : Pour : 6, Contre : 0

2019-03-d14

Soutien de la résolution finale du congrès de l'AMF

Il est proposé au Conseil municipal de Chemiré en Charnie de soutenir cette résolution et l'Association des Maires de France dans ses discussions avec le Gouvernement

Le conseil municipal de Chemiré en Charnie, après en avoir délibéré

Soutient la résolution finale qui reprend l'intégralité des points de négociation avec le gouvernement.

2019-03-d15

Tarif assainissement 2020

Le Conseil Municipal décide d'appliquer le tarif suivant pour la facturation assainissement à compter de l'année 2020 (consommation septembre 2019 à septembre 2020) :

Un forfait de 15 € auquel s'ajoute 0.45 euros par m3 d'eau consommé pour chaque foyer raccordé au réseau d'assainissement collectif ou ayant la possibilité de l'être.

Vu pour affichage

Le Maire